

Plan de la zone d'emprise des travaux. Le plan illustre la zone d'emprise des travaux, délimitée par une zone rouge centrale et des flèches roses indiquant la direction du trafic. Des véhicules sont représentés sur la route. Des bâtiments et des zones résidentielles sont également visibles.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter
le service études et travaux du SEPECC
au 04 74 92 40 28